



Update 5067.004

Date: 04.09.2026
Pour plus d'informations: learn.swissalary.ch



Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2026 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 04.09.2026

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
X

Certification

Swissdec

Index

1	QualityRelease 5067.004 User	
1.1	QualityRelease 5067.004 Introduction	4
1.2	Traitement de salaire	4
1.2.1	TapBoard Performance	4
1.3	Déclaration de Salaire	4
1.3.1	Impôt à la source Rectifications annuelles des cantons	4
1.4	SwissSalary Direct	4
1.4.1	SwissSalary Direct Attestation impôt à la source	4
1.4.2	Filtre de sécurité Personnes supprimées	5

1 QualityRelease 5067.004 | User

1.1 QualityRelease 5067.004 | Introduction

Chers clients SwissSalary,
Chers partenaires SwissSalary,

Cette mise à jour «QualityRelease» contient des ajustements et des corrections destinés aux clients qui utilisent déjà au moins la version 5067.000 de SwissSalary.
Pour plus d'informations sur le contenu des versions 5067.001, 5067.002 et 5067.003, veuillez vous reporter aux manuels correspondants.

La mise en œuvre des mises à jour SwissSalary relève de la responsabilité des clients. Notre service d'assistance ou votre partenaire Dynamics 365 peut vous aider si nécessaire. Pour SwissSalary 365 (Cloud) également, cette responsabilité incombe aux clients et SwissSalary n'effectue aucune mise à jour automatiquement.

Votre équipe SwissSalary

1.2 Traitement de salaire

1.2.1 TapBoard | Performance

Task #13013 | 5067.004 [1.5067003.2002.0]

Les performances ont pu être améliorées, notamment au niveau du TapBoard.

1.3 Déclaration de Salaire

1.3.1 Impôt à la source | Rectifications annuelles des cantons

Task #11731 | 5067.004

La transmission des corrections rétroactives de l'impôt à la source dans les cantons appliquant un régime annuel a été remaniée. Les déclarations de salaires comportent désormais un tableau «Postes de retenue à la source annuels» pour chaque canton. Celui-ci est également accessible depuis la liste du personnel pour une personne donnée. En cas de corrections rétroactives des barèmes, les montants à retenir sont calculés et indiqués proportionnellement dans le fichier XML pour le mois en cours et les mois à corriger.

1.4 SwissSalary Direct

1.4.1 SwissSalary Direct | Attestation impôt à la source

Task #12265 | 5067.004 [1.5067003.2000.0]

L'impression et/ou l'envoi à SwissSalary Direct de l'attestation d'impôt à la source peuvent être effectués de manière automatisée pour tous les collaborateurs. Pour les collaborateurs non enregistrés, le rapport s'affiche afin de pouvoir être imprimé et remis au collaborateur par la voie habituelle.

1.4.2 Filtre de sécurité | Personnes supprimées

Task #13377 | 5067.004

Si, dans SwissSalary 365, un utilisateur effectuait une modification sur la fiche employé sans appliquer de filtre du Groupe décompte et que la synchronisation SwissSalary Direct était effectuée par un autre utilisateur ayant appliqué ce filtre, la personne dont la fiche avait été modifiée était supprimée dans le portail Direct. Ce bug a été corrigé.